



Syndicat **CGT** des Transports Publics Urbains de
Voyageurs du Grand Dijon
49, rue des Ateliers 21000 Dijon
Site : www.cgtdivia.com



Réunion NAO du 2 mai 2019

La Direction rappelle ses propositions faites lors de la dernière réunion NAO du 12 avril et informe que certaines Organisations Syndicales ont fait un nouveau courrier avant la réunion d'aujourd'hui pour mettre à jour leurs propositions.

Elle fait donc de nouvelles propositions :

➤ **Pour la question de la restauration**, poursuite des échanges sur les partenariats en interne et externe qui pourraient être faits.

➤ **Pour l'augmentation de salaire**, la proposition d'accord garantit l'inflation moyenne avec des points d'étapes qui sont **0,3% en juin et 0,4% en septembre** mais le tout retransché à l'inflation du 1er janvier 2020. Pour 2020, garantie d'inflation au 1er janvier 2021, + 0,5% si l'inflation est supérieure à 1% et + 0,3% si elle est inférieure à 1%. Ce serait donc un accord sur deux ans. INÉDIT !

➤ **Primes et accessoires** : les primes des services Fraude et Agence Co seront maintenues.

➤ **Le dispositif « enfant malade »** : La Direction propose 2 jours « enfant malade » MAIS les conditionne par 1 point de la valeur de l'année N-1 en moins de l'absentéisme. Par exemple si l'absentéisme est à 10.5%, il faudra atteindre les 9.5% d'absentéisme l'année d'après pour débloquer ce dispositif. Avec obligation de donner une attestation employeur de son conjoint pour assurer qu'il ou elle n'en bénéficie pas pour les jours en question. Il est proposé à titre expérimental sur 12 mois.

Si les 2 conjoints travaillent dans la même entreprise ou non, ils peuvent cumuler leurs congés enfant malade, mais ne se superposent pas sur la même journée.

Le syndicat CGT Divia a rappelé son attachement à ne pas conditionner ce dispositif avec le sujet large de l'absentéisme.

➤ **Conditions de travail : renfort en cas d'absence supérieure à 2 mois. Concerne actuellement 40 personnes.**

Recours à du personnel embauché en intérim ou CDD : La Direction insiste sur le fait que ce n'est pas fait dans un but économique mais pour faire souffler les agents. S'il y a des prolongations de semaine en semaine, il y aura un recours à emploi intérimaire et non à du CDD. Le dispositif se ferait sur 12 à 18 mois à titre expérimental.

Notre position : NON au recours à toute forme de travail précaire, le syndicat CGT Divia a rappelé à la Direction que depuis des années il l'a alertée sur la dégradation des conditions de travail et qu'il est trop facile maintenant de pallier à ces décisions d'entreprise avec du recours à du travail précaire.

➤ **Dernière proposition** : Supplément d'intéressement à hauteur de 200 euros bruts par personne, proratisé au présentéisme.

Les élus CGT Divia présents lors de cette réunion ont alerté la Direction de KDM sur le bas niveau des propositions de ces NAO 2019 et sur le manque de reconnaissance à travers elles.

La Direction, elle, trouve que ce sont des propositions sérieuses. À chacune et chacun d'entre vous d'en juger :

Des millions d'euros de richesses produits par nous toutes et tous et nous n'avons encore que des miettes, les plus grosses parts vont à nouveau aux actionnaires.

Merci de faire un retour par mail à cgtdivia@gmail.com sur ces propositions afin que ton syndicat donne sa position officielle.

Plus nombreux seront les retours et plus nous aurons de poids pour affirmer la position de toutes et tous.

Fraternellement,
La CGT Divia